

**Compte Rendu TABLE TACTIQUE XI**  
**5 mars 2014**

**Liste des présents :**

Atout Hanifa	Adjointe au responsable de service	UDAF93
Bansart Béatrice	Directrice	CLIC Saint Ouen
Beauvais Delphine	Psychologue	CLIC Aulnay sous Bois
Bessard Sylvie	Responsable MAD	Ville de Saint Denis
Bourgeois Yveline	Responsable Pôle PA/PH	Ville d'Aubervilliers
Boutmy Eliane	Responsable	SSIAD Sevrans
Braine Sébastien	Directeur Adjoint CCAS	Ville de Drancy
Canevet Eva	Directrice Pole Est	Santé Service
Cohen Nadine	Directrice	Accueil de jour Les Rives
Couilliot Marie France	Responsable Formation	Réseau équip'âge
Dioum Amy	Responsable MAD	Ville de Bobigny
Echard Marie	Médecin Responsable	HAD APHP
Etazouti Hemma	Responsable MAD/SSIAD	Ville du Blanc Mesnil
Ferré Catherine	Directrice OPR	Ville de Sevrans
Goidin Marie Line	Responsable MAD	Ville de Drancy
Hoareau Julie	Psychomotricienne	ESA Santé Service
Jacquet Anne Sophie	Directrice PMAD ouest	Fondation Hospitalière Sainte Marie
Lamarche Dorothée	Chef du Bureau Evaluation & Développement	Conseil Général 93
Lechallier Thierry	Directeur Adjoint CCAS	Ville de Drancy
Makhlouf Myriam	Infirmière coordinatrice	SSIAD La main tendue
Manoury Patricia	Coordinatrice	CLIC Bondy
Marinai Roselyne	Responsable	SSIAD Tremblay Villepinte
Martinet Valérie	Responsable Pôle gérontologique	Ville d'Aulnay sous Bois
Rino Sirana	Infirmière coordinatrice	Plateforme de répit
Santanna Faozatou	Stagiaire Assistante Sociale	CLIC Bondy
Yoyotte Katty	Cadre de Santé	EHPAD Solemnes

**Excusés :**

Buruchian Josselyne	Présidente	Asso des Prof de Santé de Stains
De Jorna Patrick	Directeur	Cliniques du Bois d'Amour et du Bourget
Faci Jean Louis	Cadre	SSIAD SOS Habitat et Soins
Le Glaunec Hélène	Directrice adjointe	CMS Blanc Mesnil
Malherbe Pierre	Directeur	Hôpital René Muret
Poirier Daleba Roselyne	Responsable Adjointe	CRAMIF
Song Charlotte	Directrice	CLIC Sillage Saint Denis
Verdet Bénédicte	Médecin	Ville de Pantin

Le compte-rendu de la table tactique du 4 décembre 2013 est validé.

Les documents présentés en table : diaporama, critères d'entrée en gestion de cas (en cours d'expérimentation) ainsi que la production du groupe de travail, sont joints au présent CR.

**Retour sur les précédentes tables stratégiques**

La table stratégique se tient deux fois par an et sa composition est détaillée dans le diaporama présenté en séance.

- Un élargissement des membres de la table est prévu, notamment à France Parkinson, la DIRRECTE (qui agréé les services d'aides à domicile) et les Orthophonistes
- La table stratégique a désormais une dimension départementale, depuis qu'il existe une nouvelle MAIA sur le sud-est.
- A la dernière rencontre (octobre 2013) les membres de la table stratégique ont « **validé le principe des outils présentés, dans l'attente des évolutions qui leur seront portés au fil du développement du dispositif** »
- Cette validation est importante, car si pour le moment la table stratégique suit nos travaux, on peut ensuite attendre de ses membres, un soutien, une diffusion, une recherche de cohérence territoriale une fois que les outils seront finis

### Territoire MAIA, appel à candidature et validation

La table stratégique a également évoqué à plusieurs reprises le territoire de la MAIA nord. Il est considéré comme grand et ne concorde pas avec le tracé des bassins gérontologiques mis en place à posteriori.

Ceci a deux conséquences pour nous dans le cadre de **l'appel à candidature pour les MAIA** lancé fin février 2014

- Si une troisième MAIA devait voir le jour sur les communes non encore couvertes, son territoire devrait correspondre au bassin gérontologique sud-ouest. Ce qui veut dire que le territoire de la MAIA nord se resserrait sur **17 communes**.  
Les représentants de Bobigny et Bondy présents ce jour expriment leur insatisfaction et un sentiment d'éviction.
- Par ailleurs, compte tenu de sa taille le territoire nord a été ouvert à « renforcement ». **Le réseau équip'âge se propose donc de répondre à cet appel à candidature pour obtenir les moyens**

### d'une seconde MAIA sur ce même territoire.

Le réseau ne pose pas sa candidature pour le territoire restant non couvert, mais bien sur son territoire actuel.

Il ressort des échanges les éléments suivants :

- La possibilité d'augmenter nos moyens est une opportunité à saisir
- Le principe de transparence des financements oblige à passer par un appel à candidatures, là où une augmentation des financements aurait pu être plus simple
- Les membres présents de la table tactique proposent de conserver une seule table tactique, mais d'intégrer la dimension des bassins gérontologiques, notamment pour les groupes de travail
- Il serait demandé 3 gestionnaires de cas supplémentaires à terme et 1 temps administratif, notamment pour la mise à jour de l'annuaire. Ce point devra encore être affiné pour la constitution du dossier

La question des **membres à mobiliser** en table tactique est également posée :

- Une ville peut avoir plusieurs services impliqués sur la question des personnes âgées : quelle coordination ?
- Comment mobiliser les structures qui ne sont pas représentées encore ?

Les sites MAIA font l'objet après 18 mois de fonctionnement d'une « **validation** » par l'ARS, étape qui conditionne la suite du financement. Il s'agit de déterminer si les choses ont été mises en œuvre dans le respect du cahier des charges.

Le site de la MAIA 93 nord a donc reçu la visite de représentants du siège et de la Délégation Territoriale et **a effectivement été validé**.

Il est fait lecture des principales réserves émises (courrier disponible sur demande) :

- composition de la table stratégique
- composition de la table tactique, prévoir un élargissement, notamment aux services d'aides à domicile et services sociaux
- distinguer la table tactique d'un groupe de travail

- les outils du guichet intégré sont satisfaisants, il convient de les finaliser
- le lancement de la gestion de cas est tardif et la montée en charge devra se faire progressivement
- le territoire MAIA doit être redéfini

Dans les 18 prochains mois, il est prévu une seconde étape : **la labellisation**

Elle consiste en l'évaluation par un cabinet extérieur de l'ensemble du dispositif et non pas seulement du porteur ou du pilote. Seront étudiés l'implication des membres, la mise en œuvre du guichet intégré, le niveau d'utilisation des outils et ce, sur l'ensemble du territoire et auprès de l'ensemble des partenaires. Les détails de cette labellisation ne sont pas encore connus.

### Nouveaux critères d'entrée en gestion de cas : expérimentation en cours

Les critères et outils de la gestion de cas avaient été validés en table tactique dès le lancement en décembre 2011. Mais depuis, ils ont été revus par la CNSA au niveau national et sont actuellement testés.

Le site MAIA 93 nord a été retenu avec 2 autres sites en France pour tester ces nouveaux critères.

Les nouveaux critères (sous réserve de validité après la phase d'expérimentation en cours) sont joints au présent CR pour information

Les membres de la table tactique relèvent les points suivants :

- la cible est réduite aux seules personnes âgées
- la prise en compte du public plus jeune et donc du domaine du handicap tend à disparaître. Cependant, il pourrait être intéressant sur notre territoire de pouvoir s'autoriser des exceptions
- la notion de maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs disparaît également

L'expérimentation de ces nouveaux critères consiste en une revue de dossiers, sur la base d'une questionnaire, en s'appuyant sur 5

situations qui ont été orientés vers la gestion de cas et 5 qui ont été orientées vers une autre structure.

Sur notre site, 3 structures ont été sollicitées, à la demande de la CNSA et en fonction des autres sites :

- l'EMS-APA
- le service social de l'hôpital René Muret
- le réseau de gérontologie équip'âge

Il est proposé aux membres de la table tactique de tester eux-mêmes ces nouveaux critères avec seulement 1 situation à chaque fois pour connaître les pratiques d'orientation.

Il est posé la question du « bon moment » pour orienter une situation vers la gestion de cas, compte tenu des possibilités limitées de suivi. Cette question pourra être revue lorsque les nouveaux critères seront validés.

### Point sur le groupe de travail et les outils du guichet intégré

Les ajouts de fonction sur le site [www.maia93.org](http://www.maia93.org) ont fait l'objet d'un nouveau devis qui a été accepté sur le principe par l'hôpital porteur de la MAIA sud-est. En attendant sa signature, aucune modification n'a été apportée.

Un groupe de travail s'est réuni le 29 janvier dernier pour se pencher sur la liste des besoins et services définis un an auparavant et présentant certaines limites. Le résultat de ce travail est joint au présent CR.

On peut souligner les points suivants :

- la liste a été réduite et rationalisée
- il ne s'agit pas de tous les services qu'une structure fournit, mais bien les services pour lesquels elle souhaite être sollicitée
- ceci réduit le nombre de cases cochées et devrait contribuer à rendre l'offre plus lisible
- certaines structures n'ont pas pu être encore contactées pour valider cette liste
- par ailleurs, il ressort que certains services ne sont pas assurés

Comme convenu à la précédente table, cette liste sera une base à la recherche par type de services et besoin sur le site maia93.

Un autre mode de recherche prévoit de passer par les éléments d'alerte de la fiche de liaison. Un document (non joint au présent CR car encore en cours de constitution) est remis en séance qui récapitule les échanges des précédentes tables sur ce point.

Les échanges sur ce point mettent en avant les points suivants :

- sur la partie « santé », laisser uniquement le médecin traitant, sauf en cas d'absence de médecin traitant, laisser le réseau de gérontologie
- sur la partie « autonomie fonctionnelle », débat autour de la sollicitation des services d'aides à domicile (SAAD), qui saisir ? quand ? à partir de quelles données ? compte tenu de la multiplicité et de l'opacité de l'offre
- il est fait remarquer que l'annuaire ne répertorie pas les SAAD, sauf ceux des CCAS. Les avis divergent, mais la décision est finalement prise qu'en attendant un éclaircissement de cette offre, l'annuaire

web ne référencera aucun SAAD, privé ou public.

- Cette question des SAAD pourrait faire l'objet d'un groupe de travail spécifique, à préparer en amont, différents acteurs étant partie prenante sur ce sujet.

La suite des éléments sera vue à la prochaine session.

### Présentation d'un nouvel acteur pour le parcours de la personne âgée

Point rapide sur le développement de la plateforme de répit par sa directrice et son infirmière coordinatrice

Date de la prochaine réunion :

**Mercredi 18 juin 2014**

**de 9H30 à 12h00**

**Campus de Bobigny – salle du Conseil de l'IUT**